

## Contexte

Le projet FFI / Initiative Darwin vise à réduire les menaces à la biodiversité dans les Monts Nimba, par la recherche d'un point de vue uniforme sur la gestion de la biodiversité nécessaire au développement et aux modes de vie durables ainsi qu'au maintien de la biodiversité.

Le principal résultat attendu est un plan de gestion collaborative (CMP), approuvé par les parties prenantes en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Libéria et fondé sur des principes et des objectifs convenus.

Le projet comporte trois principaux «piliers»:

1. Partage des données, des informations et des expériences pour permettre une collaboration efficace.
2. Intégration des parties prenantes - comprendre qui impliquer et comment travailler avec eux.
3. Gestion - élaboration d'une approche ou plan commun qui peut être approuvé par les 3 pays participants.

Mécanismes de mise en œuvre:

1. Partage des données
  - Réunir les informations et les données générées par les initiatives et les projets existants (un Atlas Nimba).
2. l'intégration des parties prenantes
  - Développer les réseaux des parties prenantes, y compris des représentants des ministères, des sociétés minières, des ONG locales et internationales et des communautés concernées ...
  - Créer un «espace de confiance» dans lequel les acteurs se sentent à même de discuter des objectifs potentiellement conflictuels et parvenir à un accord sur les priorités, éventuellement par le biais de groupes thématiques de travail.
  - Permettre de comprendre les objectifs de gestion dans un contexte de menaces et de pressions cumulées via une évaluation environnementale stratégique participative
  - Renforcement des capacités et des bases techniques: apports techniques en terme d'organisation des données, de gestion et de développement de l'efficacité des approches participatives à l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES). Aide au développement de la capacité d'Évaluation de l'Impact Environnemental (EIE) pratique et réglementaire.
3. Gestion
  - Examiner les précédentes initiatives transfrontalières et leur efficacité pour identifier les modèles de gestion appropriés à cette démarche, dont de précédentes initiatives tri-nationales se concentrant sur les monts Nimba : L'Initiative « Fleuve Mano » (qui prévoit de s'occuper des ressources environnementales et pourrait permettre la prise en charge de cette action dans cette région Nimba) ; et d'autres initiatives transfrontalières entre le

Libéria et la Sierra Leone et entre le Libéria et la Côte d'Ivoire qui développent la collaboration sur la gestion de l'environnement à un niveau bilatéral et organisent des forums susceptibles de faciliter ou d'aider à la gestion des Montagnes Nimba.

### Objectifs de la réunion

La réunion a mis l'accent sur les tâches et les responsabilités du projet et sur le plan de travail proposé.

Les objectifs étaient les suivants:

- a) fournir une occasion, pour le personnel FFI du Royaume-Uni et du Libéria, de se rencontrer et de participer à une visite de terrain au Nimba libérien, et d'acquérir une meilleure compréhension des questions à traiter;
- b) confirmer les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe du projet;
- c) étudier la zone d'étude et confirmer l'intérêt et l'influence de la zone d'action;
- d) examiner les initiatives antérieures engagées par les parties prenantes comme base d'identification des mécanismes appropriés pour la participation des intervenants;
- e) examiner la feuille de route du projet, les principales activités et les résultats au regard du faible niveau de financement que celui initialement prévu et des courts délais impartis.

### Ordre du jour

La réunion s'est déroulée sur deux jours et comprenait une visite des anciens sites miniers ainsi que de ceux proposés.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants:

<b>Présentation/ Discussion</b>	<b>Auteurs / Facilitateurs</b>
Cadre et objectifs de la réunion Aperçu des objectifs et des activités du projet	Jo Treweek
Questions à aborder en Guinée et Côte d'Ivoire	Abou Cisse and Gondo Gbanyangbe
L'engagement des parties prenantes et la participation communautaire. Les activités menées à ce jour, et les approches possibles pour l'avenir.	Vaanii Kiazolu II and Adam Manvell
La gestion des menaces, des pressions et des intérêts multiples des parties prenantes: débat.	Facilitateur : Kerry Young
L'approche proposée à l'EES et un aperçu de l'Atlas. Débat sur les objectifs de gestion.	Facilitateur : Ruth Golombok
Zone d'étude: discussion.	Facilitateur :Jo Treweek
Mécanismes de gestion: séance de discussion	Facilitateur : Kerry Young
Engagements et objectifs de l'Initiative Darwin –Procédés et activités permettant de passer aux étapes suivantes du projet - comment les objectifs seront réalisés, et toutes les ajustements nécessaires pour garantir des résultats réalisables et durables	Pippa Howard

Discussions par groupes de travail concernant les possibles objectifs commerciaux, les objectifs communautaires et les objectifs de conservation.

Dernières remarques et fin

**Autres initiatives pertinentes**

Introduction à l'Initiative « NORAD's REDD »	Dr Nouhou Ndam
Projet « STEWARD »	Jordan Kimball
ARD's LCRFP	

**Participants**

Jo Treweek	FFI
Pippa Howard	FFI
Chloe Hodgkinson	FFI
Nouhou Ndam	FFI
James Kpadehyea	FDA
Gondo Gbanyangbe	FFI/ Guinée
Abou Cisse	CEGENS
Kerry Young	Independent/ FFI
John Howell	AML
Alvin Poure	AML
Vaanii Kiazolu II	AML
Ruth Golombok	Atkins
Adam Manvell	Independent/ FFI
Joel Gamys	CI
Borwen Sayon	CI
Roger Luke	ENNR
Jordan Kimball	STEWARD/ USAID
Amigos Morie	LRCFP/ ARD



## Les principales conclusions et les questions soulevées

1. Il y a eu certains changements depuis que la proposition a été soumise à l'Initiative Darwin d'où il a été nécessaire de recadrer certains éléments livrables du projet et de réviser les attentes, et plus particulièrement concernant le financement du projet inférieur à celui initialement prévu. Le moyen le plus efficace pour faire avancer le projet est de s'appuyer sur des initiatives tri nationales antérieures, des travaux déjà effectués par CEGENS et des entreprises travaillant dans le secteur, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire de renforcer les capacités de mise en œuvre des plans de gestion pour la conservation de la biodiversité dans la région.
2. Pour la sauvegarde du site au patrimoine mondial, une opportunité est ouverte pour aider ou participer à la mise à jour du plan de 1990. Il sera nécessaire d'examiner comment le plan de gestion collaboratif Nimba Darwin pourrait être aligné sur ce sujet.
3. Il y a une occasion d'explorer les synergies possibles entre plusieurs initiatives existantes qui ont trait à la gestion durable.
4. L'engagement communautaire est essentiel, mais ce sera un défi à relever en raison de la multiplicité des niveaux d'engagement requis et de la diversité des intérêts et opinions.
5. La zone d'intérêt et d'influence du projet doit s'étendre au-delà de la limite d'action de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la partie guinéenne et doit englober des zones sur lesquelles des changements d'utilisation des terres pourraient avoir une influence significative sur la conservation du Massif Nimba.

Il a été reconnu comme nécessaire de renforcer, dans la région, **les capacités à mettre en œuvre des plans de gestion pour la conservation de la biodiversité, et en particulier la nécessité d'une contrepartie à CEGENS au Libéria et en Côte d'Ivoire.**

Il a été convenu que pour évoluer **un accord commun doit être trouvé sur**

- **les objectifs** : avec une déclaration d'intention claire, dans un délai imparti et un processus convenu pour l'examen et la portée des activités à entreprendre. Cela conduirait à l'élaboration d'un accord commun ou d'un protocole (un protocole de Nimba?) auquel les parties prenantes de l'ensemble des trois pays pourraient adhérer et s'engager à mettre en œuvre.
- **la gestion, la responsabilité financière et le type de structure** (Nimba Conseil de Gestion?) une structure mise en place pour faire progresser la situation, pour superviser la mise en œuvre des objectifs et de la CMP. Pour une gestion efficace, la structure requerrait un nombre gérable de parties ou participants où il est nécessaire d'assurer une représentation équilibrée. (De telle sorte que l'équité serait assurée)
- Il a été reconnu que **pour étayer les ressources d'une telle structure, il semble nécessaire d'entreprendre une recherche de fonds et que le rôle éminent d'une organisation internationale renforcerait l'objectivité et la pérennité de la structure et de l'accord.** USAID, par le biais du programme STEWARD ou Initiative « Union du fleuve Mano », peut être en mesure de fournir des ressources pour les sessions de travail. La possibilité d'ajustement de l'Initiative Nimba comme programme régional

dans le MRUI pourrait être envisagée, parallèlement au financement potentiel d'une organisation internationale.

## **Résumés des présentations et des discussions**

Les résumés des présentations et des discussions sont donnés ci-dessous. Les copies des présentations peuvent être trouvées sur le site du projet.

### **Cadre et Objectifs de la réunion, Aperçu des objectifs et des activités du projet: Jo Treweek.**

Jo Treweek a exposé l'objectif principal du projet « Darwin Initiative » (améliorer la gestion pour préserver la biodiversité dans la région Nimba) et l'objectif de la session de travail (développer la collaboration et parvenir à un consensus sur la façon établie un plan de gestion collaborative pour l'approbation des divers partenaires dans les trois pays).

Il y a eu certains changements depuis que la proposition a été soumise à l'Initiative Darwin d'où il a été nécessaire de recadrer certains éléments livrables du projet et de réviser les attentes, et plus particulièrement concernant le financement du projet, inférieur à celui initialement prévu. Ceci est dû : à la réduction du financement des partenaires du secteur privé, à la récession mondiale qui a eu un impact sur les projets de développement du secteur privé et l'instabilité politique en Guinée, qui a mis de côté le développement minier.

Le moyen le plus efficace pour faire avancer le projet est de s'appuyer sur : les initiatives tri nationales antérieures, les travaux déjà effectués par CEGENS et les entreprises travaillant dans le secteur, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire de renforcer les capacités de mise en œuvre des plans de gestion pour la conservation de la biodiversité dans la région

### **Questions à aborder en Guinée et en Côte d'Ivoire: Monsieur Cisse (CEGENS) et Gondo Gbanyangbe**

M. Abou Cisse a présenté les travaux de CEGENS, l'organisme guinéen chargé de toutes les questions concernant les montagnes Nimba et Simandou, et a exposé les points clés touchant la gestion des Monts Nimba guinéen. Une partie des Monts Nimba en Guinée et en Côte d'Ivoire ont été rattachés au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1981, à l'exclusion d'une concession minière en contrepartie de quoi, un statut de protection a été délivré à un terrain de Bossou et la Forêt de Dere à titre compensatoire. La reconnaissance de l'UNESCO a conduit à la création de CEGENS, dont le champ d'action est déterminé par un conseil d'administration comprenant des institutions gouvernementales, des sociétés minières et des ONG. Il travaille en étroite collaboration avec le FFI en Guinée à mettre en œuvre des plans de gestion.

En 1990, un plan de gestion a été élaboré pour le site du patrimoine mondial, mais n'a pas encore été mis en service. En 1992, le site du patrimoine mondial a été reconnu comme étant menacé. Le Comité de l'UNESCO a demandé à la Guinée et la Côte d'Ivoire d'établir un discours commun pour le site. Une déclaration bilatérale avec la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne la gestion de Nimba, doit être ratifiée cette année, avec l'assistance de l'UNESCO (ce qui pourrait servir de base utile à un accord de gestion d'une zone plus large de Nimba, incluant une partie de la zone étudiée au Libéria). Des techniciens des deux pays ont élaboré une déclaration commune qui doit être revissée et, espérons-le, validée par les

intervenants lors d'une session de travail en Mars 2010. FFI (Guinée) soutiennent CEGENS dans ce domaine. La question est suivie par l'Office national des aires protégées au sein du ministère de l'Environnement et des Forêts en Côte d'Ivoire.

M Cissé a identifié les points stratégiques suivantes comme étant d'une importance particulière pour la Guinée:

- la nécessité pour les gouvernements d'être réunis pour assurer une gestion tripartite de la région de Nimba;
- la mise à jour des plans de gestion
- examiner les options pour la gestion forestière transfrontalière dans la forêt de Déré.

CEGENS souffre de capacités limitées pour répondre à ces défis, notamment: l'insuffisance du financement, l'insuffisance de personnel qualifié, les problèmes d'équipements techniques, les répercussions de la guerre au Libéria, les mouvements de population transfrontaliers, les insuffisances des données de base et d'autres activités forestières commerciales. Il n'y a pas d'infrastructure dans Nimba pour soutenir les projets ou le personnel impliqué dans la gestion du parc.

À ce stade, il convient de songer à la façon de redémarrer les réunions tripartites de 2000 et d'établir des plans opérationnels d'aménagement forestier (le plan de gestion Réserve de biosphère de 1995 n'a été élaboré que pour la Guinée et un plan a été préparé pour la Côte d'Ivoire dans le même temps par CI / Birdlife International (Jamieson Suter. Communication personnelle). Ces deux derniers n'ont pas été mis à jour et devraient être alignés).

En ce qui concerne la situation en Côte d'Ivoire, il n'existe pas de responsabilité institutionnelle spécifique pour Nimba, il ya un besoin de ressources, de redéploiement du personnel, d'une présence à proximité du site et d'un plan de gestion pour le site.

En conclusion, CEGENS était très favorable à la nécessité d'un projet de conservation afin d'assurer la gestion conjointe et à long terme de la région de Nimba, de mettre en place un mécanisme durable, comme une fondation internationale / organisme susceptible de superviser les activités de financement qui seront mises en œuvre à un niveau national dans les trois pays et de valider les décisions prises. Une première étape importante consisterait à créer un organisme libérien pour compléter le rôle de CEGENS, comme une section Nimba au sein de la FDA, et de construire et soutenir la capacité de toutes les institutions qui s'engagent sur la gestion de la biodiversité dans la région de Nimba. Une autre recommandation était d'établir un accord entre les trois pays pour protéger Nimba. Enfin, tout comme l'UNESCO a reconnu que la nature transfrontalière du site entre la Guinée et la Côte d'Ivoire exige une approche internationale, M. Cisse a estimé qu'un accord entre les trois pays serait également mieux supervisé à un niveau international, par exemple par le biais d'une fondation internationale indépendante.

### **L'engagement des intervenants et la question des Communauté: Vaanii Kiazolu II**

Vaanii Kiazolu II a exposé le programme AML sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et sur les activités en cours dans la région. AML accorde une place particulière à l'engagement communautaire et a lancé de nombreuses initiatives à base communautaire dans la région de Yekepa et ses environs.

## **Opportunités et défis pour l'engagement de la communauté Tri nationale : Adam Manvell**

Examen des approches possibles pour identifier les mécanismes appropriés de l'engagement communautaire, y compris la façon d'identifier les communautés qui doivent être impliquées et pourquoi, tout en reconnaissant les défis inhérents, en particulier:

- La nécessité de considérer les communautés dépendantes de la forêt et/ou des produits forestiers, pas seulement celles de la zone contiguë au massif du Nimba;
- Le fait que les communautés aient historiquement souffert de privation de droits, y compris la création coloniale de réserves naturelles sans consultation locale et le déplacement de la population par LAMCO;
- La tendance à simplifier à l'excès la définition et la représentation de la communauté étant donné la complexité de l'organisation sociale, de l'accès aux ressources et sa dépendance, de leur dynamique, de leur diversité et interconnexions.

Œuvrer à la réconciliation exige une meilleure prise de conscience sociologique des communautés, de passer d'une prescription à la compréhension du contexte, d'élaborer et promouvoir des objectifs sociaux réalistes et d'aller au-delà d'une participation symbolique pour aboutir à une forme participative et sérieuse. Il est nécessaire de rechercher ce qui fonctionne et la « plate-forme » pourrait être utilisée pour partager l'information et l'expérience dans des domaines tels que les moyens alternatifs de subsistance durable, l'agro-biodiversité, l'agroforesterie, et une combinaison de l'agro-biodiversité et des questions de conservation de la biodiversité. Des partenariats doivent être développés avec les organisations expérimentées et éprouvées en développement et ayant l'expérience de ce qui fonctionne, ou non, ces expériences devront être partagées.

Les grands défis de l'avenir comprennent:

- la langue, le niveau d'alphabétisation et d'éducation;
- les compétences, tant en communication que technique;
- les défis administratifs, compte tenu des différences culturelles
- la prise en compte de l'héritage du passé dans ce domaine
- les différents programmes de ceux qui sont impliqués.

Pour réussir, l'engagement devra se fonder sur les mécanismes existants disponibles dans la région et plus particulièrement dans la zone de Nimba, en mettant l'accent sur des objectifs clairs, en utilisant le plan de gestion collaborative (CMP) comme véhicule (moyen).

## **Approche proposée à l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) et vue d'ensemble de l'Atlas de ressource Nimba: Ruth Golombok**

Ruth Golombok a présenté la façon dont l'évaluation environnementale stratégique (EES) est utilisée dans le projet Darwin, quels défis doivent être abordés et quelles données

seraient nécessaires pour assurer une EES robuste. L'EES prévoit de contribuer à garantir un processus de collaboration visant à établir les objectifs de base à la CMP.

Le processus de l'EES permet de planifier la réalisation d'objectifs multiples et fournit un cadre cohérent dans la collecte d'informations d'appuis requises. Il influence la façon dont les projets sont conçus dans un cadre stratégique et devrait donner un poids égal aux facteurs sociaux, environnementaux et économiques. L'EES est en haut de la pyramide de décisions et est destinée à s'emparer des processus décisionnels stratégiques importants et des exigences à la genèse du processus décisionnel, dans les limites d'un cadre plus vaste. Elle fournit également l'occasion d'examiner les effets cumulés.

L'utilisation d'une EES dans Nimba devrait permettre le développement d'une solution intégrée qui sera nécessaire pour rencontrer les aspirations commerciales, communautaires, et de Conservation (CCC) des pays concernés. Elle donnera la certitude des intérêts commerciaux en matière de politique et d'exigences juridiques, des coûts et de la gestion des risques. Elle soutiendra la collaboration intersectorielle et permettra la prise en compte des droits des communautés.

Les défis comprennent la nécessité d'une participation inclusive (qui, quand, comment?), le besoin de données dans tous les domaines, la nécessité de parvenir à un consensus sur les objectifs et d'assurer la réalisation pragmatique de buts et objectifs dans des délais réalistes.

Ruth Golombok a exposé la préparation de **l'Atlas des ressources Nimba** - atlas basé sur un système d'information géographique (SIG) en fonction des données biophysiques pour l'utilisation par toutes les parties prenantes, qui agira comme une base de données évolutive pour l'ensemble du projet et pourrait être augmentée selon les besoins ou les possibles. Après avoir exposé les sources d'information pour le Libéria et la Guinée, il a été convenu qu'une lettre doit être écrite au ministère de l'Environnement de Côte d'Ivoire pour demander l'accès aux données du pays à utiliser dans l'Atlas. Le contact sera maintenu avec John Howell pour les futures informations produites par la Fondation Wild Chimpanzee.

## Discussion

### Définir les frontières du projet Darwin Initiative Nimba: Jo Treweek

La session de travail a porté sur la façon de définir les limites physiques du projet, en scrutant la logique de toute décision (géologie, habitat, intérêts des entreprises?) et la possibilité d'inclure une zone transitoire /zone tampon en raison de menaces et de pressions issues de la surexploitation des terres. À la fin de la session de 2 jours, un consensus général a été trouvé pour inclure la chaîne de Nimba d'un bout à l'autre et des collines isolées, étendu pour inclure l'Ouest Nimba, toutes les concessions AML et la superficie au-delà de Kitoma au Libéria. Du côté guinéen, inclure la forêt de Déré et Bossou a été estimé important car ce sont les surfaces clés de compensation issues des engagements des concessions minières et de l'incorporation au patrimoine mondial du site.

### Les défis de gestion d'intérêts des parties prenantes multiples: Kerry Young

Cette séance de discussion a examiné comment gérer les intérêts de parties prenantes multiples, la nécessité de parvenir à un accord commun concernant les mesures sur la région de Nimba, l'éventuel procédé requis pour créer un organisme éminent garantissant le

respect des décisions prises concernant Nimba et superviser l'implantation du plan de gestion collaboratif (CMP).

Pour établir des relations efficaces, les motifs de travailler ensemble doivent être clairs, comme par exemple: un objectif commun: l'échange d'informations, d'expériences et d'expertise, la nécessité de maximaliser l'utilisation des ressources restreintes ou la reconnaissance que l'influence partagée d'un groupe plus large d'intervenants permettra d'accomplir plus qu'une action individuelle. Tout organisme ou structure commune examinant la zone de Nimba aura besoin d'équité pour acquérir un respect mutuel, de transparence pour inspirer confiance et bénéfice mutuel pour assurer sa viabilité.

Aller de l'avant avec le projet nécessite un commun accord sur:

- les objectifs, avec une déclaration d'intention claire dans un délai donné et un accord sur les forme de révisions;
- la portée des activités, zone, type d'activités, de discussion, etc. réalistes;
- le développement d'un commun accord ou un mémorandum que les trois pays et les parties prenantes pourraient entériner et s'engager à mettre en œuvre (un protocole de Nimba?);
- la gestion et la responsabilité financière de la structure mise en place pour faire avancer les choses, pour superviser les objectifs et la mise en œuvre de la CMP, et
- le futur statut de la structure de fonctionnement (par exemple un conseil d'intendance?). D'autres structures opérationnelles telles que groupes de travail et secrétariat nécessiteraient des ressources supplémentaires actuellement indisponibles. Le rôle éminent d'une organisation internationale renforcerait l'objectivité et la pérennité de la structure et de l'accord.

La structure requerra une solide gestion et responsabilité financière fondées sur des règles de base convenues, et l'ajustement des bases et de compétences pour l'élaboration d'une politique, des objectifs et des recommandations proposées. Travailler ensemble souligne la différence et les droits acquis des diverses parties prenantes, il est donc nécessaire de reconnaître les différents contextes d'origine et de motivation de cette initiative, ainsi que la situation politique et culturelle, et le pouvoir relatif, les besoins, les outils, les responsabilités, la contribution et les ressources des parties prenantes. Un «lieu sûr» doit être trouvé pour formuler les questions concernant la zone transfrontalière de Nimba et convenir des actions. Les conflits potentiels devront être abordés en vue de l'accord pour travailler.

Le passage de l'échange d'informations à l'action conjointe, via la EES, dépend d'un accord commun entre les multiples parties prenantes supervisé par un organisme commun. Faudrait-il envisager la création d'une contrepartie à CEGENS au Libéria et en Côte d'Ivoire, et comment les collectivités locales seront-elles mieux représentés au sein d'une structure tri-national, Les ONG pourraient-elle jouer un rôle, une représentation régionale à travers les pays est-elle possible? Il est important de maintenir la confiance dans le système et le processus auprès de toutes les parties prenantes et que leurs intérêts soient maintenus et représentés.

Une façon de travailler ensemble pourrait exister par le biais d'une méthode « ouverte » de coordination. Il s'agit d'une approche souple, décentralisée, qui respecte la compétence nationale. Un ensemble fédérateur d'objectifs et de buts de haut niveau serait agréé, avec des indicateurs communs sur la façon dont les progrès vers les objectifs seront évalués et surveillés. Pour atteindre les objectifs communs, les stratégies nationales d'actions peuvent être partagées, avec évaluation et un retour d'information communs sur l'implémentation,

pour partager ce qui fonctionne, apprendre des uns et des autres pour donner une interaction positive.

Dans la discussion, il a été reconnu le besoin de disposer d'un moyen, d'un cadre ou d'un organisme pour s'assurer que l'élan ne cesse de croître, mais cela représente un défi d'assurer la représentation et la pérennité dans des contraintes de temps et de ressources. L'engagement inclusif et clair des parties prenantes à l'Initiative de Nimba devrait être réduit à la représentation au niveau d'une structure tri-national pour assurer la gouvernabilité et il ya une certaine urgence à le démontrer. Étant donné que l'AML sera en mesure d'extraire dans les 18 mois, les forêts sont menacées et la biodiversité ne cesse de s'amenuiser, il a donc été suggéré qu'il serait plus efficace d'obtenir quelque chose d'opérationnel avec un nombre limité de parties prenantes clés. Davantage de représentation, participation et contribution pourraient être développées quand le temps le permettra. Il y a beaucoup de pressions sur les sociétés d'extraction pour dégager des mesures compensatoires. Par exemple, AML contrebalance son développement d'une manière qui n'est pas nécessairement visible et il est critique que la biodiversité soit traitée immédiatement avec pertinence et non réduite en importance ou noyée.

## **Groupes de travail: Définition des objectifs du Plan de gestion collaborative Nimba**

Trois groupes de travail se sont engagés dans la discussion préliminaire concernant des objectifs potentiels Commerciaux, Communautaires et des perspectives de Conservation que le Plan de Gestion Collaboratif devrait livrer. Ceux-ci représentent les vues de ceux présents à la réunion et ne devraient pas être considéré comme définitif ou final. Les trois groupes ont identifié 5 objectifs et ont présenté un rapport sur ces programmes à la fin de la session.

### **Objectifs Commerciaux**

1. Aménagement stratégique de l'utilisation des terres pour affecter des terres à des utilisations spécifiques : la hiérarchisation de l'utilisation des terres dans certaines zones (exploitation minière, agriculture, conservation) rendrait la planification commerciale plus simple:
  - a. essayer de concevoir une compréhension claire de la façon dont les intérêts commerciaux peuvent œuvrer en harmonie avec les intérêts de conservation.
  - b. l'utilisation des ressources peut être réalisée sans compromis pour les zones alentour ou pour d'autres utilisations des terres.
2. Collaboration interrégionale pour un développement stratégique.
3. Alignement des politiques et stratégies nationales avec des stratégies commerciales, particulièrement en ce qui concerne le développement et les activités de conservation, y compris:
  - a. Clarification des cadres politiques dictant les intérêts commerciaux dans le cadre de multiples utilisateurs des terres;
  - b. Alignement avec les activités des OING (ex.: REDD, etc. carbone), et
  - c. Adhésion des gouvernements au programme REDD + pour maximiser les les crédits carbonés et biodiversité.

4. Le comportement responsable des gouvernements à l'égard des accords et contrats commerciaux / licences d'exploitation (par exemple, le Rio Tinto dans Simandou) - permet la sécurité et le développement responsable dans les délais requis pour le développement d'immense infrastructure et d'exploitation minière:
  - a. la politique gouvernementale devrait soutenir la bonne entreprise commerciale (mesures dissuasives, les taxes, la reconnaissance de l'activité RSE);
  - b. mettre opérateurs commerciaux sur un pied d'égalité;
  - c. clarté sur les limites des concessions;
  - d. entreprises respectant les principes de la SFI / appliquant l' IFC Performance Standard 6;
  - e. entreprises opérant dans Nimba adhèrent à l'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative);
  - f. l'autorisation et les procédures de consentement doivent être claires, solide, transparent et respecté
  - g. l'amélioration des capacités est exigée au sein du gouvernement pour traiter avec le processus de l'EIE, et des collectivités actives et renforcées pour jouer un rôle dans la région et engendrer une stabilité sociopolitique.
5. Bon développement des infrastructures - routes, voies ferrées, électricité, eau etc.
  - a. Infrastructures locales vers les ports
  - b. Internationales

### **Objectifs Communautaires**

Tous les objectifs communautaires ont reconnu deux problèmes majeurs: un besoin sous-jacent pour la collecte de données complémentaires, et la difficulté d'identification des problèmes des communautés concernées et des groupes travaillant avec elles.

Objectifs potentiels:

1. Une meilleure compréhension des liens entre les services éco systémiques, les moyens de subsistance et la biodiversité de Nimba.
2. Le niveau de vie à maintenir ou à améliorer - avec une attention particulière accordée aux plus pauvres et aux groupes marginalisés ou vulnérables.
3. Continuité dans l'utilisation durable des ressources forestières pour la collectivité, par exemple des produits non ligneux et le bois.
4. Cartographie et maintenance de sites ou de zones présentant une valeur culturelle.
5. Le maintien ou l'amélioration de la productivité agricole - y compris l'examen de l'intensification, la diversité, la productivité et les technologies ou pratiques alternatives.

Force est de constater qu'il est difficile de répondre à ces objectifs sans conflit, et qu'un "maintien de la paix" pour faire face à des pressions contradictoires peut être nécessaire. En

outre, la majorité des communautés n'est pas vraiment consciente de l'impact global des activités minières et du développement des opérations dans la région.

### **Objectifs de Conservation**

La protection de Nimba est le but primordial dans une perspective de Conservation.

1. Instaurer un dialogue institutionnel entre les trois pays pour assurer la conservation de la biodiversité, pour établir un programme commun de conservation du Nimba, pour fixer des priorités: par exemple organiser une réunion ou une série de réunions pour établir une fondation internationale pour la protection du Nimba.
2. Maintenir l'intégrité écologique du secteur – préparer l'inventaire des données, tout en regardant et la qualité de l'information et la quantification de ce qui existe. Utilité d'une équipe de contrôle tri-nationale pour assurer l'intégration des données de biodiversité et des priorités.
3. Renforcer les capacités des personnes responsables, y compris les compétences, la formation technique, l'équipement et les finances. Former les personnes concernées, en s'assurant qu'elles comprennent la complexité des questions.
4. Etablir un très bon système d'information (SIG et autres) pour aider à élaborer un programme de sensibilisation / éducation tant pour partager que pour rapporter l'information des communautés. Nécessité d'harmoniser les données. C'est aussi un outil important pour la prise de décision par les autorités
5. Doit aider à soutenir des projets de moyens de subsistance alternatifs pour les communautés adjacentes, à partager les expériences et à examiner ce qui a eu un succès ailleurs et où des améliorations sont nécessaires.

La nécessité d'un accord international commun a été reconnu, accord qui indépendant des lois sylvicoles nationales des différents pays pour assurer la protection du Nimba. Cela pourrait être un protocole d'entente entre les pays, ou peut-être des lois bilatérales locales qui sont convenus entre les provinces.

### **D'autres initiatives pertinentes ou connectées**

#### **Le projet REDD (Réduction des Emissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des forêts dans les pays en développement) - Dr Nouhou Ndam**

Dr Ndam a présenté un aperçu du projet REDD FFI en cours d'exécution au Libéria, avec le soutien de NORAD. Cela fait partie du Programme des Nations Unies de collaboration sur la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (UN-REDD) qui est une collaboration entre la FAO, le PNUD et le PNUE.

Les principaux objectifs du projet au Libéria sont les suivants:

- expérimenter des approches à REDD, favorables aux plus pauvres, par le biais d'activités sur le terrain;
- renforcer les capacités à comprendre et à développer des concepts REDD;
- permettre à la société civile de s'engager dans des mécanismes de gouvernance REDD par la construction de réglementation et de consensus, et
- partager et diffuser les bonnes pratiques REDD.

Si le projet peut aider à examiner le développement des moyens de subsistance alternatifs cela pourrait contribuer à réduire la pression dans la région de Nimba.

### **Le Programme des Droits Fonciers et la Foresterie Communautaire: Morie Amigos**

Amigos Morie introduit le Programme des Droits Fonciers et la Foresterie Communautaire, un projet de deux ans géré par l'ARD couvrant:

- le développement d'un cadre juridique et politique;
- propriété foncière et les droits de propriété, litiges fonciers
- les opportunités économiques pour le développement des moyens de subsistance basé sur la communauté.

Le programme travaille avec la FDA afin d'habiliter les communautés à s'engager dans une gestion durable des forêts sur des bases communautaires. Il ya 2 projets pilotes au Nimba, qui visent à bâtir de meilleures relations de travail entre communautés et FDA, considérer la délimitation et la gestion de l'utilisation des terres de la Réserve Naturelle de l'Est Nimba et aider au renforcement des capacités.

### **Le programme STEWARD: Jordan Kimball**

Jordan Kimball de l'Initiative STEWARD (Environnements Durables et Prospères pour le Développement Régional Ouest Africain), financée par l'USAID, a présenté une vue d'ensemble du plan de travail et des activités financées par l'Initiative et ainsi qu'une vue d'ensemble de l'Initiative de l'Union du fleuve Mano (MRUI). Il espère être en mesure de contribuer au soutien de futures sessions de travail pour le projet Darwin Initiative Nimba, ou d'organiser une journée sur le projet à la prochaine réunion de l'Initiative de l'Union du fleuve Mano. A long terme, mettre sur pied un sous-groupe régional Nimba de la MRUI pourrait être envisagé si les ressources étaient disponibles.